

Le 17, Paul Cayre informait ainsi le ministre de la police : « La destitution annoncée par les journaux a fait beaucoup de sensation et a donné lieu à quelques menaces particulières contre moi et contre les administrateurs du département ». Beaucoup d'autres communications parvenaient en même temps à Paris, se faisant l'écho de l'émotion générale. « Je ne puis finir, écrivait un citoyen Dutillet, sans vous dire que le général Montchoisy a sauvé la ville du carnage et qu'au lieu d'une destitution, il méritait des éloges ». Dans un rapport au Ministre de la justice, le juge de paix des « Montagnes de Lyon » constate que « les Lyonnais lui rendent (à Montchoisy) la justice de dire hautement que sans lui cette journée (le 1^{er} prairial) aurait pu avoir les suites les plus fâcheuses » et que « c'est un témoignage qui lui est rendu universellement ». L'accusateur public près le tribunal criminel déclare à son tour au même ministre que « le général Montchoisy ne paraissait pas avoir mérité son sort ». « Il a été puni — dit-il — je baisse le front devant la loi ; je la respecte et je me tais ! ». Silence particulièrement éloquent...

Dans la capitale, l'émotion causée par l'arrêté du Directoire fut des plus vives. Rœderer s'en fit l'écho d'une façon véhémement dans un article publié par le *Journal de Paris* :

« Que Montchoisy — écrivait-il — soit destitué s'il a pu arrêter la représaille et qu'il ne l'ait pas fait, cela est juste ; car la force publique n'est point chargée d'examiner comment une rixe a commencé, mais bien de s'employer de tout son pouvoir à la faire finir ; seulement, il faut que les faits imputés à Montchoisy soient bien prouvés.

« Mais que le Directoire déclare que l'événement de Lyon lui paraît l'effet d'une odieuse réaction de royalistes et de factieux anti-républicains, c'est ce qui se conçoit difficilement.

« De quel événement parle-t-il donc ? Est-ce des meurtres commis pendant la rixe, et l'assassinat commis sur le malheureux Rollet ne compte-t-il pour rien dans la journée du 1^{er} prairial ?

« Quoi ! le Directoire voit une réaction et il ne voit pas d'action ! Il voit le combat et point l'agression !.. Il voit des factieux royalistes, et point de soldats terroristes !.. Il voit des séditieux armés de bâtons et point de soldats armés de fusils !..